

# Compte-Rendu du Conseil de l'ED MaSTIC

du 16 décembre 2024 en format Hybride présentiel/visio

Présents: Yannick AOUSTIN, Nicolas DUTERTRE, Sébastien PILLEMENT, Dorian CACITTI-HOLLAND, David BETAILLE, Edith DAUVE, Florent LE BORGNE, Erwan BRUGALLE, Virginie DUPONT, Sylvain MEIGNER, Natacha MINICONI, Amar TIOUS, Hoang CHIN LU, Felix SAGET, Alexis VILAIN, VICTOR ALLARD

Représentés : Mario SUDHOLT, Mehdi LHOMMEAU, Olivier H.ROUX, César VIHO, Valérie RENAUDIN, Laurent DENIS

Invités : Cécile BROUILLET, Mikaël BRIDAY, Mohammed EL GIBARI, Elsa DURAND, Sylvie GUILBAUD, Anaïs PROVOST, Benoît DELAHAYE, Delphine LANDRON, Elisa GUILLET

La séance s'est ouverte à 14h10

Le conseil s'ouvre sur un tour de table pour que chacun se présente et présente son rôle dans l'école doctorale. Après les présentations, l'ordre du jour est introduit.

## 1. Approbation du compte-rendu du conseil du 8 juillet 2024

Sans remarque transmises avant le conseil, le compte-rendu du conseil de l'école doctorale du 8 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Bienvenue aux nouveaux doctorants représentants

Les élections des doctorants représentants au conseil de l'ED se tenaient le 5 décembre dernier pour l'ensemble des écoles doctorales. En ce qui concerne MaSTIC, des doctorants déjà présents au conseil sont en cours de mandat pour une année supplémentaire. C'est pourquoi Félix SAGET, doctorant suppléant devient représentant titulaire comme les deux têtes de liste des élections Alexis VILAIN et Natacha MINICONI. Les autres membres élus fin 2024 prennent le rôle de suppléant ce qui donne la situation suivante :

### Doctorants représentants titulaires :

Dorian CACITTI-HOLLAND

*(Y3, LMM, Le Mans)*

Rita-Nathalia ASSAF

*(Y2, LERIA, Angers)*

Florent Le BORGNE

*(Y2, LMJL, Nantes)*

Félix SAGET

*(Y2, LIUM, Le Mans)*

Alexis VILAIN

*(Y1, IETR, Nantes)*

Natacha MINICONI

*(Y1, LIUM, Le Mans)*

### Doctorants représentants suppléants :

Oussama TAHRI

*(Y2, Gustave Eiffel, Nantes)*

Victor ALLARD

*(Y2, LERIA, Angers)*

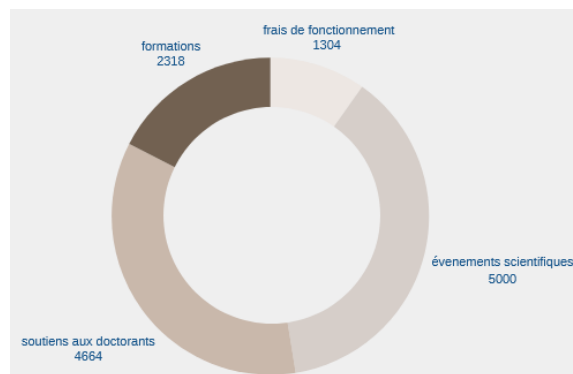
Amar TIOUS

*(Y2, LS2N, Nantes)*

### 3- Bilan financier

Catégories / sous catégories	Depenses déjà réalisées / r	COUT PREVISIONNEL TOTAL	Déjà engagé ou payé	Reste à dépenser
<b>Frais de fonctionnement</b>		<b>1 400 €</b>		
Déplacement direction		400 €	349 €	51 €
Conseil en présentiel		1 000 €	955 €	45 €
Concours ED		- €	- €	- €
0		- €	- €	- €
<b>Evènements scientifiques</b>		<b>5 000 €</b>		
JDOC		3 000 €	2 694 €	306 €
Journées Scientifiques de Rentrée		2 000 €	1 688 €	312 €
Animation scientifique		500 €	700 €	- 200 €
<b>Soutien aux étudiants</b>		<b>9 000 €</b>		
Mobilités des doctorants - séjours longs		6 000 €	3 100 €	2 900 €
Mobilités des doctorants - frais de déplacement		3 000 €	1 564 €	1 436 €
<b>Formations</b>		<b>9 000 €</b>		
Disciplinaires Nantes		6 000 €	1 706 €	4 294 €
Disciplinaires le Mans		1 000 €	- €	1 000 €
Disciplinaires Angers		2 000 €	612 €	1 388 €
	<b>TOTAL</b>	<b>24 400 €</b>	<b>13 367 €</b>	<b>11 533 €</b>

Le budget 2024 est en cours de clôture suite aux paiements des formations. Un reliquat de presque 10 000€ est attendu. Les principaux centres de coûts sont les soutiens aux doctorants et les évènements scientifiques.



Il est voté à l'unanimité que le budget de la JDOC sera augmenté de 500 € pour pallier l'augmentation de participants qui se fait au fil des ans.

Nantes, Lundi 16 décembre 2025

## 4- Bilan des doctorants

A la mi-décembre l'école doctorale présente la situation suivante :

Pour Angers :

- 18 inscrits en D1 plus une inscription en cours
- 8 soutenances
- 2 abandons
- 4 CSI non effectués (dont deux en raison d'inscriptions tardives en février et mars et un pour congé maternité)

Le Mans :

- 5 inscrits en D1 plus une inscription en cours
- 5 soutenances
- 1 abandon
- CSI OK

Nantes :

- 36 NU, 1 CN, 2 UGE, inscrits en D1 plus une inscription en cours
- 30 Soutenances **mettre la répartition par établissement ?**
- 2 abandons (1 LS2N / 1 IREENA)
- CSI OK

Erwan BURGALLE demande si les CSI sont visibles par les directeurs d'unités. Ont-ils la possibilité de visualiser les comptes-rendus. Delphine LANDRON indique que les gestionnaires ont bien accès à ces informations sur la fiche du doctorant via AMETHIS. En cas de besoin, Delphine LANDRON invite à faire une demande d'accès à Aurélie LARDEUX-PAIN.

Edit post-réunion : les gestionnaires d'unité de laboratoire ont les mêmes droits que le directeur d'unité.

## 5- Nouvelle mesure de recrutement

Quelques changements sont à noter pour cette année concernant les recrutements. Le principal changement se trouve être la plateforme. Le site TEBL a été fermé définitivement en fin d'année 2024 et les dépôts de sujets de doctorat, ainsi que les candidatures, se font désormais via AMETHIS.

Les dépôts de sujets se feront dans la section nommée « PROJETS DE RECHERCHE DOCTORAUX / CAMPAGNES ». Tous les sujets hors CDE se feront sur la campagne « MASTIC- Campagne » au fil de

Projets de recherche doctoraux > Campagnes

Campagnes d'admission										
Campagne	Ouverture de campagne	Dépôt des projets	Dépôt des candidatures	Etablissement d'inscriptions	École Doctorale	Unité de recherche	Projets en cours de validation	Projets validés	Candidature confirmée	
Campagne COFUND BREATH Campagne de type concours	Ouverte Du 18/10/2024 au 07/07/2025	Fermée Du 18/10/2024 au 06/12/2024	Ouverte Du 08/01/2025 au 28/02/2025				32	1	0	
Campagne contrats doctoraux collige doctoral POL	Ouverte Du 07/10/2024 au 09/07/2025	Fermée Du 07/10/2024 au 12/12/2024					68	0	0	
MASTIC- Campagne "au fil de l'eau" 2024-2025 (ressources propres)	Ouverte Du 01/09/2024 au 30/07/2025	Ouverte Du 01/09/2024 au 15/07/2025	Ouverte Du 01/09/2024 au 15/07/2025		641 - École doctorale Mathématiques et Sciences et Technologies du numérique, de l'information et de la Communication (MASTIC)		1	0	0	

Nantes, Lundi 16 décembre 2025

l'eau 2024-2025 2025-2026 non ? » et les sujets pour les CDE devront être intégrés dans une campagne spécifique qui sera créée fin janvier. Une communication sera lancée pour annoncer le nouveau fonctionnement.

Comme l'an dernier les jurys d'auditions sont invités à remplir le feuillet présent sur le site internet (dans l'onglet « ressources et contacts » sous le nom « grille d'évaluation ») afin de noter les candidats auditionnés sur les critères choisis par lors du conseil 7 mai 2024:

- La qualité de présentations (transparents lisibles, bonne gestion du temps,)
- L'appropriation du sujet de thèse (manière d'aborder le sujet, les tenants et les aboutissants)
- La pertinence des réponses aux questions

Ce feuillet sera à retourner à la gestionnaire de direction pour suivre le processus de prise de contact avec les doctorants (et la validation de la direction NU pour les CDE de NU).

## 6- Calendrier des recrutements

Le calendrier des recrutements se calque sur celui de l'école doctorale SIS. Les dépôts de sujets se feront sur AMETHIS avant le 28 mars 2025 et les laboratoires feront le retour des sujets le 11 avril 2025.

La date limite pour les candidatures est le 28 avril 2025. Les auditions pourront se dérouler entre le 15 et le 23 mai 2025.

Un bilan de ces recrutements sera présenté lors du conseil qui se déroulera mi-juin.

Ces dates ne concernent que le site de Nantes.

Le calendrier est voté avec 2 absentions de la part de Nicolas DUTERTRE et David BETAILLE dont leur établissement respectif a défini leur propre procédure de recrutement.

Une procédure de recrutement a été écrite par Yannick AOUSTIN et validée par la DRPI de Nantes Université et mise en ligne sur le site internet de l'école doctorale MaSITC.

## 7- L'offre de projet doctorat

Le webinaire du CDPL qui se déroulait le 30 août portait sur l'offre de projet doctoral. Il est à retenir que les fiches de postes doivent être rédigées en français et en anglais et intégreront, a minima le logo de l'établissement concerné.

En ce qui concerne EURAXESS, l'extraction automatique des offres vers EURAXESS via AMETHIS n'est pas encore opérationnelle.

## 8- Les formations MaSTIC

Depuis l'arrivée de la gestionnaire de direction en avril 2024, un grand nombre de formations s'est trouvée annulée pour des raisons diverses. La première cause de ces annulations se trouve être le manque de candidatures de la part des doctorants.

Les formations se déroulent à partir d'un minimum de 9 inscriptions via AMETHIS et il n'est pas rare de ne pas atteindre ce minimum. En 2024, sur 21 formations proposées au catalogue, seulement 8 ont pu se dérouler, dont certaines ont eu lieu suite à une reprogrammation. Les délais d'inscription sur AMETHIS ont été rallongés pour tenter de toucher plus de doctorants, sans franc succès. La mise en place de la lettre d'information mensuelle a pu aider mais la viabilité des formations reste une question en suspens.

Il a été demandé aux représentants des doctorants d'interroger les doctorants sur des raisons possibles. Il est remonté que la plupart des formations proposées par MaSTIC sont disciplinaires et n'intéressent pas beaucoup les doctorants MaSTIC car les sujets qui y sont abordés sont déjà amplement traités dans les cours des laboratoires.

Le manque de formations anglophone limite aussi fortement les inscriptions des doctorants non francophones, ce qui représente une forte part des doctorants MaSTIC. De plus, les formations en informatique sont trop peu avancées pour les doctorants.

L'exemple des formations Python est énoncé, ces formations « introduction au langage Python » sont trop peu avancées pour une partie des doctorants mais il est également noté que tous les doctorants ne savent pas coder en Python à leurs arrivées en doctorat. C'est pourquoi des formations sur plusieurs niveaux peuvent être mis en avant pour tenter de toucher le plus de doctorants possibles.

Les offres de formations actuellement proposées découlent d'un appel qui a été fait auprès des formateurs lors de la mise en place de MASTIC. Afin d'attirer plus d'inscriptions, Il est demandé aux doctorants de proposer des intitulés de formations qui seraient à mettre au catalogue.

En attendant les propositions, le catalogue est en cours de révision par l'équipe administrative.

## 9- Le site internet

Les statistiques 2024 du site internet ont été partagées par le collège doctoral. Il est à noter que les visites sur le site sont plus nombreuses depuis sa mise à jour l'été dernier. Cependant, un temps moyen de 4 minutes est relevé, ce qui semble indiquer que les éléments ne sont pas facilement trouvables. Des rectifications ainsi que des changements notables seront faits au cours des premières semaines de 2025 afin de réduire ce temps de recherche en dessous de la barre des 3 minutes.

## 10- La parole aux doctorants

Le point que les représentants des doctorants souhaitent aborder est la mise en place du CSI. A l'heure actuelle, les membres du CSI sont nommés par le directeur de thèse et validés ou non par le doctorant puis l'école doctorale (à noter que dans AMETHIS, c'est le doctorant qui saisit en premier les membres, avant validation par le DT puis l'ED).

Les doctorants souhaiteraient avoir la possibilité de choisir au moins un des membres pour permettre une prise de position impartiale en cas de conflit lors des CSI.

Cela se fait déjà au cas par cas selon les laboratoires et les directeurs de thèse, il y a d'ailleurs une procédure qui permet de modifier la composition du CSI ou d'ajouter un troisième membre du CSI si nécessaire.

Yannick Aoustin énonce le fait que les doctorants ont 4 mois pour désigner les membres du CSI et qu'en effet il serait intéressant que les doctorants puissent choisir le membre non spécialiste et que si le doctorant n'a pas de contact, le directeur de thèse puisse proposer.

Le règlement intérieur de l'ED ne spécifiant pas cette démarche, les doctorants souhaiteraient que cette proposition y figure officiellement.

Une version du règlement intérieur modifiée sera proposée par les représentants des doctorants lors du prochain conseil.

## 11- Date du prochain conseil

Le prochain conseil se tiendra en mars. Un sondage sera envoyé sous peu pour trouver une date rassemblant le plus de membres.

## 12- Questions diverses

Il a été rapporté à l'ED que des retards de paiements de salaires, de vacances ou autres heures d'enseignement ont été constatés chez les doctorants. Erwan BRUGALLE suggère que l'ED fasse remonter aux services dédiés les demandes des doctorants à ce sujet.

## Le conseil se termine à 16H15